

NOTICE EXPLICATIVE - DÉCHETS

SICTOM du MOYEN EYRIEUX

PRESENTATION GENERALE DU SYNDICAT

- Compétence et population

Conformément à ses statuts, le SICTOM du Moyen Eyrieux a compétence pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Il regroupe 16 communes, ALBON, BEAUVENE, CHALENCON, GLUIRAS, ISSAMOULENC, MARCOLS les Eaux, Les OLLIERES, PRANLES, St CIERGE la Serre, St ETIENNE de Serres, St JULIEN du Gua, St MAURICE en Chalencon, St MICHEL de Chabrilanoux, St PIERREVILLE, St SAUVEUR de Montagut, St VINCENT de Durfort, pour une population de 5600 habitants.

- Comité Syndical

Chacune des 16 communes est représentée au sein du Comité Syndical par deux délégués titulaires. Au cours de l'exercice 2001, le Comité Syndical s'est réuni 5 fois pour prendre 20 délibérations.

-Administration et siège social

Le SICTOM du Moyen Eyrieux est hébergé dans les locaux de la commune de St Sauveur de Montagut qui, par convention, lui fournit une assistance au niveau de la comptabilité et du secrétariat

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

-Collecte

Au cours de l'année 2001, le service de collecte des déchets a fonctionné comme suit :

> Collecte des déchets des ménages en bacs de regroupement sur l'ensemble du territoire à l'exception du centre des villages de les Ollières et de St Sauveur où cette collecte est réalisée en Porte à Porte.

> Aucune collecte sélective des emballages ou d'apport en déchetterie cette dernière, en cours de construction, n'étant pas opérationnelle.

> Cependant les déchets suivants ont été collectés par apport volontaire :

- Le verre d'emballage, dans une quarantaine de conteneurs disposés sur le territoire, •
- Les journaux et cartons dans une benne mise à disposition du public sur la commune de St Sauveur.
- Les ferrailles et encombrants dans deux bennes mises à disposition du public sur le site du quai de transfert le premier samedi de chaque mois. Le dispositif était complété au niveau de certains villages par un ramassage des encombrants réalisé la veille par des employés municipaux.

- Traitement.

Les ordures ménagères et encombrants sont allés en décharge à Donzère.

Le verre d'emballage est allé au centre IPAQ de Lavilledieu.

Les cartons et journaux ont été triés au centre ONYX de Briffaut-Valence à partir du mois d'octobre.

INDICATEURS TECHNIQUES

1 - Les tonnages d'ordures ménagères.

EVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES COLLECTEES

ANNEES	1999	2000	2001	2002	MOY.MO
TOTAL RECTIFIE	2184,61	2075,15	1980,40	1822,89	2016,12
MOYENNE mens.	182,1	166,7	171,4	156,7	169,20

Nota:

En 1999, le total porte sur 13 communes au lieu de 16, avant l'entrée de Beauvene, Issamoulenc et St Julien-du-Gua.

En 2001, le total comprenait environ :

48 tonnes de papiers/cartons apportées à la benne de St Sauveur,

96 tonnes d'encombrants, divers et ferrailles apportées au quai de transfert.

2 - Les autres déchets collectés.

La ventilation des divers types de déchets reste approchée car d'une part les prestataires Set et Mos n'ont établi aucun rapport du service, d'autre part l'ensemble des déchets évacués, OM, cartons et encombrants, a été facturé au même prix, sans qu'une ventilation n'apparaisse obligatoirement sur toutes les factures.

Il est cependant possible d'estimer la quantité d'encombrants et ferrailles à 96,2 t, celle des cartons et papiers provenant des ménages à 48,3 t pour la part SET, ainsi qu'un apport d'autres communes non syndiquées pour environ 63 tonnes sur six mois.

Quantités :

> Encombrants :		96,21
> Cartons, papiers: 48,3 t (SET puis MOS) + 12,261 ONYX) =		60,61
> Verre : 13 8,51 (Soreca) + 31 t estimation TSL =		169,51
Par déduction la quantité d'ordures ménagères : 2056,80 - 96,2 - 48,3 - 63 =		1849,3 t

3 - Ratios.

Ce qui correspond aux ratios suivants :

> OM :	330 kg/ habitant
> Encombrants :	17 kg/habitant
> Cartons, papiers:	11 kg/ habitant
> Verre :	30 kg / habitant

Fréquentations et quantités

CO	Pop	Nbre	LITR	MS	Nbre	ETRE	MS	Nbre	LITR	MS	Nbre	LITR	MS	Apparis	LITR	MS
SAUVEUR	1248	139	17 340	79,75	87	19 195	109,00	65	4 850	35,75				291	41 385	224,50

Déchetterie : Quantité évacuée en tonnes

MOIS	benches	100 T	benches	100 T	benches	180 * 20 T	benches	40 T	benches	1. T	8m	benches	EVACUES	benches	30 T	Benches	30 T
JANVIER																2	4,
FEVRIER																2	7,
MARS	1	3,20	1	5,85	3	12,48						5	21,53				
AVRIL					2	7,70	1	2,25				3	9,95			2	4,
MAI			1	7,20	4	14,92						5	22,12			1	2,
JUIN	1	4,54			3	11,44	1	3,90				5	19,88			2	5,
JUILLET	3	7,14	1	3,80	6	24,18	1	1,80				11	36,92			1	2,
AOUT	1	2,52	1	7,05	6	32,56						8	42,13			2	7,
SEPTEMBRE	1	4,08	1	3,84	7	28,22	1	2,50				10	38,64			1	4,
OCTOBRE	1	3,56			4	16,04	1	2,98				6	22,58			1	2,
NOVEMBRE	1	4,24			3	12,54						4	16,78			0	0,
DECEMBRE	1	4,00			3	14,38	1	5,35				5	23,73			1	5,
TOTAUX	10	33,28	5	27,74	41	174,46	6	18,78				62	254,26		0,00	15	46,